



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de ALEMANY (Véronique), LESAULNIER (Jean), « Chapitre VII. De l'oraison », *Constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement*, p. 43

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16561-3.p.0045](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16561-3.p.0045)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2004. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## Chapitre VII

### De l'oraison

L'ORAISON secrète qui se fait en commun et les autres heures de prières qu'on donne aux sœurs pour l'assistance du Saint-Sacrement tant de nuit que de jour, seront employées par elles selon la grâce que Dieu leur donnera ; l'intention de saint Benoît étant qu'on donne lieu au Saint-Esprit d'exciter en elles l'esprit d'oraison, qui consiste dans un désir sincère d'être à Dieu, et dans la pureté et componction de cœur, comme il est dit dans la règle ; car la vraie oraison est un don céleste et non pas humain, le Saint-Esprit priant pour nous, lorsqu'il nous fait prier.

Il faut donc attirer son secours et sa lumière par une grande humilité et pureté de vie ; de peur que, lorsqu'il semble qu'elles prient Dieu, elles ne suivent les erreurs et les mouvements de leur esprit, ce qui n'empêchera pas qu'elles ne se puissent servir de quelques pensées, ou considérations sur les mystères de la vie et passion de notre Seigneur, ou de quelques points qui regardent les vertus et les enseignements nécessaires pour s'avancer en la perfection, pourvu que cela se fasse sans contrainte et sans trop de réflexion, et que ce soit le Saint-Esprit qui excite la pensée, ou renouvelle la mémoire de ces choses comme il faisait souvenir les apôtres de ce que Jésus-Christ leur avait dit.

Les sœurs étant retirées en leur cellule, elles la regarderont comme un oratoire, ou un temple où elles puissent toujours offrir à leur Seigneur et à leur père, qui voit en secret, le sacrifice des prières qu'elles feront en leur particulier.

Elles seront soigneuses de s'exercer en de courtes, mais fréquentes prières jaculatoires, non seulement dans leurs cellules, comme il a été dit, mais aussi en faisant leur travail manuel, et parmi les occupations que l'obéissance leur donne, sachant que l'exercice du corps profite peu, et qu'il n'y a que la piété (qui est, comme dit saint Bernard, un continuel souvenir de Dieu), qui soit utile à tout.

Et ce sera en cette manière qu'elles accompliront le précepte de l'Évangile, qu'il faut prier sans intermission, l'oraison n'étant jamais interrompue, quand le cœur cherche toujours Dieu, et que, nos occupations étant innocentes, nous les rapportons à sa gloire, ne les faisant que pour lui obéir.